

COUX ET BIGAROQUE MOUZENS



COUX &
BIGAROQUE
MOUZENS

BULLETIN MUNICIPAL

N° 69 — automne/ hiver 2022

SOMMAIRE

N° 69 – Automne / hiver 2022

- | | | | |
|---|--------------------------------------|----|-----------------------------------|
| 2 | Le mot du maire | 7 | La vie associative (1) |
| 3 | Recensement de la population | 8 | La vie associative (2) |
| | Procédure de reprise de concessions | 9 | La vie associative (3) |
| 4 | Arnaques à la rénovation énergétique | 10 | La vie associative (4) |
| 5 | Les déchets verts | | Nous de Coux et Bigaroque-Mouzens |
| 6 | Ecole Maxime Bouffard | 11 | Coup de chapeau |
| | | 12 | Cela coule de source |

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et tous, Couzensoises et Couzensois !

Du 19 janvier au 18 février 2023, la commune va réaliser le recensement de sa population.

Comment cela se passe ?

Début janvier, un courrier d'information sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Ensuite, du 19 au 20 janvier, un agent recenseur y déposera la notice sur laquelle vous trouverez les instructions pour vous recenser en ligne ; c'est la méthode qui a été retenue par la majorité des ménages lors des derniers recensements.

Néanmoins, si vous ne pouvez pas, ou ne souhaitez pas, utiliser Internet, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population, les logements et les moyens de transport utilisés. Les résultats obtenus sont essentiels car ils permettent notamment :

- Pour la commune : de déterminer la participation de l'Etat au budget communal car la dotation est proportionnelle au nombre d'habitants,
- Pour le territoire : d'identifier les besoins en terme d'équipements publics collectifs (écoles, maisons de retraite, structures sportives, transports...), de pharmacies, de commerces, de logements, etc.

Le recensement est encadré par la loi : il est déclaratif, confidentiel et obligatoire.

Les agents recenseurs, comme l'ensemble des acteurs du recensement, sont soumis au secret professionnel.

Si vous êtes absent durant la période prévue pour le recensement ou pour toute information complémentaire, veuillez contacter le secrétariat de mairie.

Je vous remercie de bien vouloir répondre à cette enquête dans les délais qui vous seront indiqués. Merci également de réserver un bon accueil à l'agent recenseur de votre secteur que vous serez éventuellement amené à rencontrer.

Jean-Louis CHAZELAS

RECENSEMENT DE LA POPULATION



4 agents recenseurs se répartissent le territoire communal : ils distribueront les divers imprimés du recensement dans les boîtes aux lettres et vous contacteront si nécessaire.

COMMUNE DE

COUX ET BIGAROQUE-MOUZENS

D4 : Serge MEYNADIER



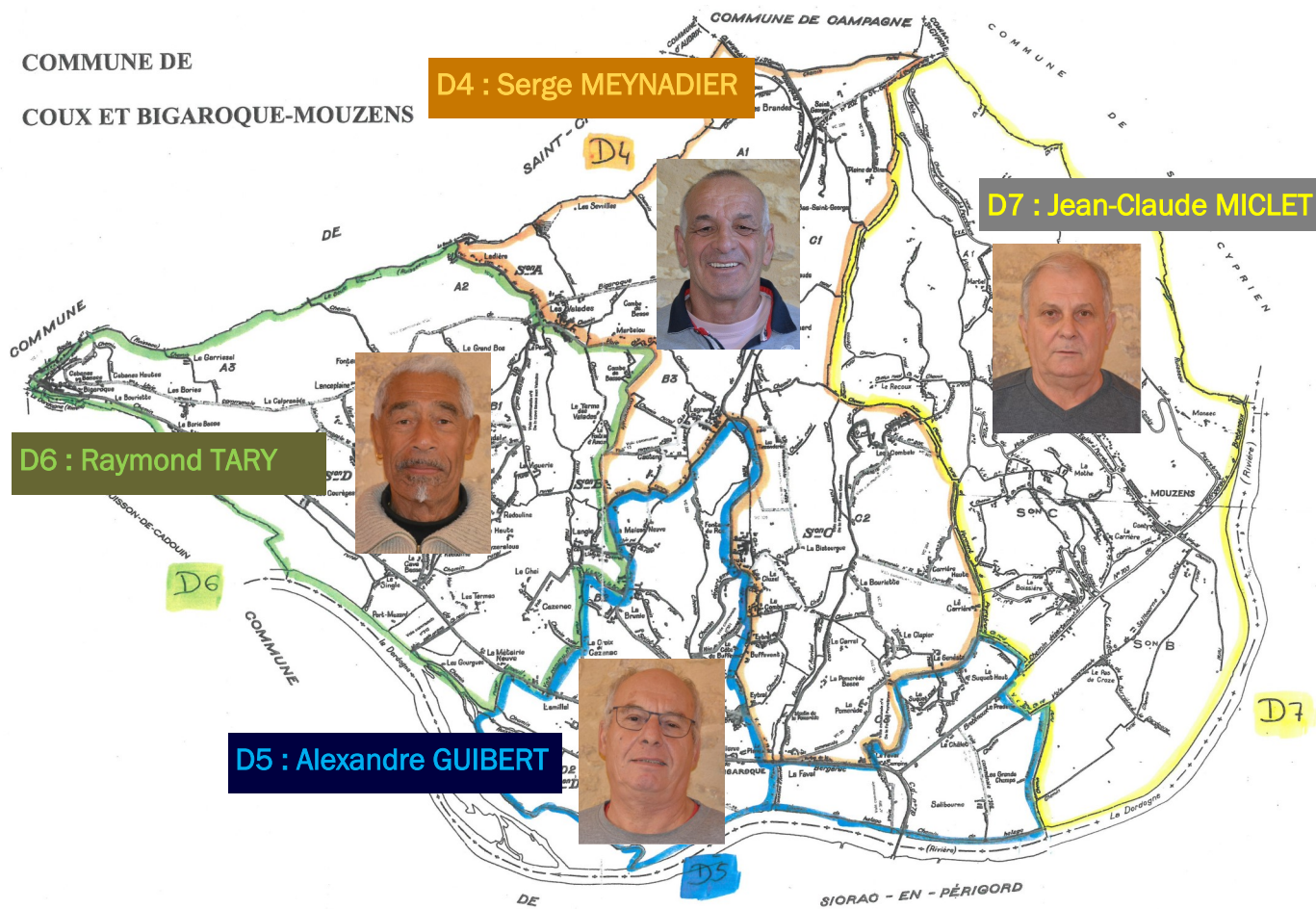
D7 : Jean-Claude MICLET



D6 : Raymond TARY



D5 : Alexandre GUIBERT



PROCEDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS

Aujourd'hui les communes sont confrontées à une saturation de leurs cimetières dans lesquels il n'y a plus suffisamment d'espace disponible pour attribuer de nouvelles concessions.

C'est le cas chez nous pour les cimetières de Mouzens et de Bigaroque. Le cimetière du Coux dispose encore de quelques emplacements grâce notamment à la procédure de reprise de concessions en état d'abandon effectuée à partir de 1999 et jusqu'en 2003.

La procédure de reprise de concessions, encadrée par les articles L 2223-4, L 2223-17 et 18 ; R 2223-12 et suivants du Code général des collectivités territoriales, vise à permettre aux mairies de reprendre les concessions dont l'état des emplacements et des monuments porte à penser qu'elles sont abandonnées.

En effet, bien que l'entretien des parties communes incombe à la collectivité, l'entretien d'un emplacement concédé revient exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants droit. En leur absence, les pierres des sépultures se délitent au fil du temps, les croix et les entourages en fer rouillent etc.

Or, ces concessions visiblement dégradées nuisent à l'aspect général du cimetière voire, pour certaines, présentent un danger pour les usagers.

La procédure consiste tout d'abord à constater, par procès-verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Au terme d'une durée comprise entre 3 et 4 ans, la commune pourra reprendre les terrains.

En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes des emplacements concernés sont affichés à la porte des cimetières et consultables en mairie, de manière à ce que tout ayant-droit éventuel puisse être informé. Un petit panneau sera apposé sur chaque sépulture concernée afin de permettre aux familles de se manifester.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

ARNAQUES A LA RENOVATION ENERGETIQUE

COMMUNIQUÉ



Le conseil départemental de la Dordogne met en garde les consommateurs contre les pratiques commerciales déloyales de certaines sociétés qui proposent des travaux de rénovation énergétique en se réclamant des services publics (ministères, mairies, communautés de communes, ADEME...) ou en mettant en avant des aides publiques (MaPrimeRenov, ANAH, Région ...).

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Ne donnez jamais suite aux sollicitations téléphoniques et évitez de donner vos coordonnées. La prospection commerciale par voie téléphonique dans le secteur de la rénovation énergétique est interdite (loi n° 2020-901 du 24 juillet 2020 visant à encadrer le démarchage et à lutter contre les appels frauduleux).

Restez prudent face à une offre très (trop) attractive et prenez le temps de la réflexion et de la comparaison avant de vous décider. Certaines entreprises peuvent faire miroiter une absence de reste à charge ou proposer des crédits sur plusieurs années à des taux élevés. Il est important de prendre le temps de comparer les devis et de ne pas céder à la pression de signer dans l'urgence. Vérifiez les informations communiquées par les vendeurs.

Avant de vous engager, renseignez-vous sur les aides financières mobilisables en fonction de votre situation en contactant les conseillers France RENOV du département.

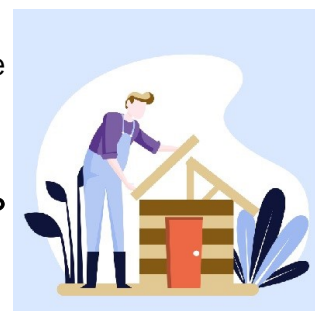
Plateforme de rénovation énergétique Dordogne-Périgord : 05 53 09 89 89

Périgord Noir Renov : 05 53 45 44 62

Site internet : france-renov.gouv.fr (<https://france-renov.gouv.fr/>)

Pour plus d'informations sur les pratiques commerciales trompeuses dans le secteur de la rénovation énergétique des logements :
<https://www.economie.gouv.fr/>

Vous avez rencontré un problème en tant que consommateur ?
Signalez-le sur www.signal.conso.gouv.fr, le site de la DGCCRF.



LES DECHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement et à la santé et peut malheureusement être la cause de la propagation d'incendies.

C'est pourquoi, en lien avec le développement de la filière de valorisation des déchets verts, le principe en vigueur consiste à interdire les brûlages à l'air libre des végétaux.

Des dérogations peuvent être accordées :

- pour le brûlage des déchets issus de la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage,
- dans les communes dites rurales.

Les brûlages mis en œuvre dans le cadre de ces dérogations ne sont tolérés que du 1^{er} octobre au dernier jour de février, entre 10 h 00 et 16 h 00, sous réserve d'avoir procédé à la déclaration en mairie, 3 jours avant la mise à feu.

Rappel : vos déchetteries acceptent les déchets verts.

Le broyage, une alternative à l'incinération

Les branchages encombrants résultant des tailles de haies ou d'élagage peuvent être broyés. Le broyat peut ensuite être utilisé pour améliorer la qualité du compost ou pour du paillage en pied d'arbre ou d'arbuste.



A cet effet, du 15 octobre au 15 novembre 2022, le syndicat mixte départemental des déchets de la Dordogne (SMD3) a organisé une campagne de broyage des déchets verts.

Les tailles de haies, d'arbustes et de branchages (sauf résineux) pouvaient être apportés dans six déchetteries de Dordogne :

- Boulazac,
- Le Bugue,
- Ribérac,
- St Laurent des Hommes,
- St Pierre d'Eyraud,
- Thiviers.

Du réemploi des déchets verts :

- les feuilles mortes et petites tailles peuvent être simplement passées à la tondeuse pour obtenir un broyat à composter ou à utiliser en paillis.
- les gros branchages peuvent être utilisés pour construire une palissade naturelle dans le jardin. Après avoir conçu une structure, les branchages, bois morts, racines et rameaux doivent être entassés à l'horizontale.

ECOLE MAXIME BOUFFARD

Après une rentrée ensoleillée début septembre, l'école Maxime Bouffard a déjà engagé divers projets pédagogiques, culturels et sportifs.

En partenariat étroit avec le Tennis-club couxois, les trois classes ont suivi six séances de tennis sur les courts du bourg, de quoi susciter l'envie, pour plusieurs élèves, de poursuivre ce beau sport au sein du club ! Un grand merci au bureau du club ainsi qu'à Florence pour cette belle opportunité offerte aux élèves à deux pas de l'école.

Nos remerciements aussi à toutes les bénévoles de la bibliothèque municipale qui accueillent désormais une fois par mois nos trois classes à tour de rôle. Le plaisir de lire et d'y entendre de belles histoires oralisées ravit chacune et chacun.

Toujours en lien avec la lecture, l'école renoue avec sa participation au salon du livre de Sarlat en avril prochain, activité tombée en sommeil depuis trois ans en raison du contexte sanitaire et d'autres projets menés.

Chaque classe recevra donc un auteur qui viendra échanger avec les enfants sur son métier d'écrivain et répondre aux questions préparées en amont par nos élèves avec leurs enseignant(e)s, et ce, après avoir préalablement travaillé une œuvre dudit auteur.

L'occasion pour nos chers petits de rencontrer l'univers de la création littéraire, de l'édition et du monde du livre, tout comme dans de nombreuses écoles du Sarladais et du Périgord Noir.

Par ailleurs, après un contact amorcé l'an passé par Monsieur Timonet, nous participons activement à la découverte du patrimoine historique local, bâti, matériel et immatériel en lien avec l'association *les trois clochers* — connaissance du patrimoine de Coux, Bigaroque et Mouzens, dont les missions recouvrent notamment la connaissance et la diffusion de l'histoire des villages désormais fusionnés de Coux et Bigaroque-Mouzens.

Une sortie de découverte avec les guides et membres de l'association a eu ainsi lieu le vendredi 16 septembre à Bigaroque ; l'église, le village, les vestiges de l'ancien château fort ont été parcourus et admirés, là encore sous un soleil magnifique avant que l'après-midi ne se clôture sur un moment convivial autour d'un goûter offert aux enfants.

Un très bon moment !

Les CE1/CE2 de la classe de Julien bénéficieront du programme *Ecole et Cinéma* avec trois séances cette année au Cinéma Lux du Buisson de Cadouin.

Enfin les deux classes de CM1/CM2 de Léna et Sandra partiront en voyage à Super Besse en Auvergne du 2 au 5 mai 2023. Nous y reviendrons largement dans ces mêmes colonnes le moment venu...



TENNIS CLUB COUXOIS



La saison 2021-2022 est marquée par de bons résultats.

➤ Une équipe mixte sénior championne division 2.

➤ La belle performance de deux enfants de l'école de Tennis : Thibaud PEYROT et Andoni CARRARD, catégorie 13/14 ans en division 2.

Ces jeunes terminent à la deuxième place du championnat départemental.

47 joueurs ont participé au tournoi officiel du club qui a eu lieu du 29 juin au 10 juillet 2022.

Deux jeunes Couxois se sont rencontrés en finale 3^{ème} série messieurs.

Vainqueur : Rémi CABANAT.

Finaliste : Basile LALLIER-AUDIVERT.

Florence PERARO a remporté la finale 3^{ème} série dames face à Yasmine SAUVE.

L'école de tennis a repris le 1^{er} septembre avec 35 enfants (10 de plus que la saison passée).



De gauche à droite : Sébastien TELOTTE (président du TCC), Basile LALLIER-AUDIVERT, Mady BALAT, Rémi CABANAT et Christophe AUDIVERT (secrétaire adjoint du TCC)

PELOTES DE LAINE

Le centre socio-culturel du Coux ouvre ses portes chaque mardi de 14 h 30 à 17 h 00 pour des animations autour du fil, des aiguilles, de la laine, ... en partageant boissons et gâteaux maison.

L'été, pourquoi pas, sur un banc place de la mairie et l'hiver en comptant des histoires de veillées.

On y parle ou on se tait. Nous ne sommes pas dans le jugement mais dans la convivialité. Notre plus grand plaisir est de RIRE.

Vous vous croyez capable ?

Si non venez quand même... C'est presque gagné !!



COMITE DES FÊTES ET D'ANIMATION

Belle réussite pour les deux fêtes de l'été organisées par la nouvelle équipe : celle de la musique le 21 juin et celle de Mouzens le 14 août.

Prochaine manifestation : le 31 décembre 2022 pour le réveillon de la Saint-Sylvestre.

La soirée Halloween a remporté un franc succès.

Nous remercions donc :

- Les villageois (pour les bonbons),
- Les commerçants,
- Le centre aéré pour les décors,
- Les sponsors (cinéma Lux du Buisson, Hyperburo le Bugue) pour leurs lots,
- DJ GO Tier.



Grand merci à toutes les personnes qui nous aident à réaliser ces activités.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Calendrier des collectes de 2023

- ↪ Mercredi 11 janvier à Saint-Cyprien
- ↪ Jeudi 16 février à Le Bugue
- ↪ Mercredi 22 mars à Saint-Cyprien
- ↪ Jeudi 20 avril à Le Bugue
- ↪ Mercredi 7 juin à Saint-Cyprien
- ↪ Mardi 11 juillet à Le Buisson
- ↪ Mercredi 2 août à Saint-Cyprien
- ↪ Jeudi 12 octobre à Le Bugue
- ↪ Mercredi 8 novembre à Saint-Cyprien
- ↪ Jeudi 14 décembre à Le Bugue

- ☒ De 18 à 70 ans
- ☒ 8 semaines entre chaque collecte



Y penser c'est naturel...
Le faire, c'est essentiel !

De 15 h à 19 h et sur rendez-vous.
Tél. : 05 53 45 52 40 (EFS Périgueux)
Ou sur <https://dondesang.efs.sante.fr>

NOUVELLES GENERATIONS MOUVEMENT

Nous sommes toujours vaillants et entreprenants.

L'été a été chaud et nos activités aussi :

↳ 35 exposants au vide greniers et de nombreux visiteurs. Contrairement à l'année précédente le soleil était de la partie.

↳ Notre repas dansant du 11 septembre a réuni 55 personnes (dont 26 du club) et l'animation par Laurent Magne a fait tourner la tête à nos danseurs. Le repas a été fort apprécié.

↳ Sortie canal du Midi : le 19 avril dernier nous avons passé une merveilleuse et très enrichissante journée sur le canal du Midi. L'histoire de la construction de ce canal nous a passionnés.

Nous nous tenons à la disposition des membres qui voudraient bien jouer aux jeux de société ou participer à des activités le jeudi après midi.

Le bureau de NGM



LOS REIPETITS



Après une saison estivale bien remplie :

↳ Fête de Pâques à Siorac en Périgord,
↳ Félibrée à Eymet,
↳ Fête votive à Saint-Pompont,
↳ Fête à la citrouille de Saint-Mayne-de-Péreyrol,
↳ ainsi que de nombreuses représentations dans un hôtel de Siorac,
le groupe traditionnel Los Reipetits reprend les répétitions.

Elles auront lieu à la salle des fêtes de Coux et Bigaroque, le vendredi, de 21 h 00 à 22 h 30, et ce dès le vendredi 18 novembre 2022.

AMICALE LAÏQUE

Nos prochains rendez-vous :

- Marché de Noël : les 10 et 11 décembre à la salle de restauration scolaire de Mouzens,
- Assemblée générale ordinaire : le 10 janvier 2023 à 20 h 30 au centre social et culturel.



CONNAISSANCE ET CONSERVATION DU PATRIMOINE DE COUX, BIGAROQUE ET MOUZENS

Journées du patrimoine 2022

Vendredi 17 septembre, les enfants de l'école du Coud ont visité Bigaroque. Les 62 élèves, entourés du corps enseignant et de parents d'élèves, ont été captivés par l'histoire médiévale du hameau.



Cette balade fût ponctuée par un goûter apprécié de tous, au cœur des ruines du château.

Samedi 18, les trois églises étaient ouvertes pour le plus grand plaisir des curieux. Les chapes et chasubles exposées dans l'église du Coud étaient somptueuses et méritaient bien de sortir de leur carton pour cette journée du patrimoine.

Dimanche 19, deux groupes d'une quinzaine de personnes chacun, ont déambulé dans le hameau de Bigaroque.

Nettoyage du lavoir des Bories

Au cours du mois de mai, 13 membres motivés et efficaces ont effectué un premier nettoyage du site.

Afin de préserver la faune du bassin (tritons, grenouilles et autres libellules) le désenvasement a été réalisé samedi 22 octobre (photo ci-contre).

OUVRAGE À PARAÎTRE...

NOUS, DE Coud et Bigaroque-Mouzens

Histoire des gens et de leur terre

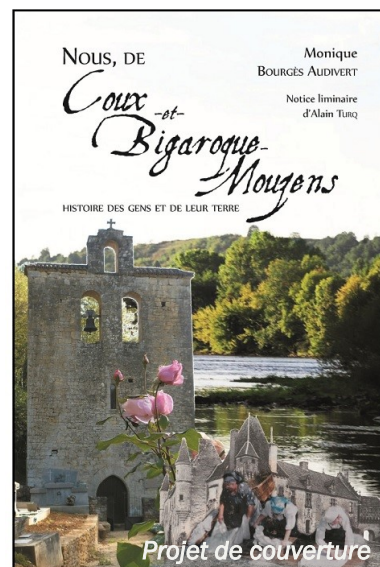
Par Monique BOURGÈS AUDIVERT

400 pages couleur, plus de 500 photos !

Prix spécial pré-commande : 28 € (jusqu'au 24 novembre 2022)

Bons de commande disponibles en mairie, dans les commerces du village et sur www.perceoreille.fr

Venez rencontrer l'auteur à la salle des fêtes du Coud, samedi 26 novembre à 15 h.



COUP DE CHAPEAU

Un jeune Couzensois, Elie VALEILLE-MANET, vous parle d'un sport qui est devenu sa passion : le tir à l'arc.

Les arcs sont classés dans trois grandes familles : les préhistoriques, les traditionnels (arcs droits et recurve) et les arcs à poulies (compound).

Dans ces familles, les arcs sont répertoriés selon leur modèle et leur puissance.

Nous tirons sur des cibles dites « en 3D » (formes animalières en mousse), sur des cartes (photos d'objets ou d'animaux) ainsi que sur des cibles plus classiques (ronds concentriques avec un centre blanc ou noir).

Les parcours (soit 14 cibles) sont répartis en extérieur dans les bois ou sur des prés et s'étendent sur une distance de 3 à 5 km.

Ce sport permet de faire deux activités qui se complètent : la marche et le tir à l'arc et il est accessible à tous de 8 à 99 ans. Il permet de se maintenir en forme car il fait travailler les jambes, les bras, les épaules... et aussi la concentration.

Mon club, la compagnie des Jacquou à Campagne possède un parcours de 14 cibles « en 3D », deux parcours de 14 cibles « animal round » et un parcours cibles rondes.

Pour ma première année (saison 2021-2022), catégorie cadet en arc traditionnel (moins de 13 ans), j'ai fini à la 4^{ème} place du championnat d'Europe qui se déroulait pendant 9 jours à Confolens en Charente.

Nous étions sept de notre club et avons ramené une médaille.

Au championnat de France qui se déroulait à Tamniès sur deux jours, j'ai fini second avec la médaille d'argent.

Nous étions huit de notre club et sommes revenus avec quatre médailles.

En 2023, je passe en catégorie junior avec arc traditionnel (de 13 à 17 ans).

Je ne pourrai pas participer au championnat du monde qui se déroulera en Finlande (budget de 4 000 à 5 000 €).

En revanche, je compte bien faire le maximum de concours, officiels et amicaux, afin de me préparer tout d'abord pour le championnat de France 2023 qui se déroulera à Barby en Savoie et ensuite pour le championnat d'Europe de 2024 qui se déroulera en Autriche.



Elie VALEILLE-MANET

« Cela coule
de source » ...



... Comme notre rivière qui prend naissance dans le massif du Sancy, elle s'écoule depuis ses sources « la Dore » et « la Dogne ».

Ces derniers mois, nous pourrions douter de cette métaphore au vu de son niveau « au fil de l'eau ». Vous l'avez remarqué, la plage du COUX prend ses aises et nous offre une étendue de galets « inégalée ».

Ce niveau dit d'étiage est-il normal ou inquiétant ? En tout cas, il est le niveau où la rivière atteint son seuil le plus bas. Il se traduit par des débits d'eau faibles, limitant la circulation des espèces aquatiques et leurs habitats. L'étiage s'observe généralement en été. Cette année, il joue les prolongations par l'absence de précipitations.

Même si la Dordogne bénéficie de barrages hydroélectriques permettant de maintenir un débit minimum, des débits critiques ont été atteints cet automne (autour de 25 m³/s). Un seuil inférieur à 17 m³/s a été relevé courant septembre à la station de mesures de Cénac. Rappelons ici que le débit moyen annuel de la Dordogne est de l'ordre de 450 m³/s.

Ainsi, lorsque la ressource en eau se raréfie, les tensions sur l'usage de cette richesse se font sentir. Des restrictions sont mises en place, notamment sur les prélèvements pour l'irrigation agricole. Des restrictions d'usages sur les réseaux de distribution d'eau potable peuvent également être instaurées.

La rivière témoigne sans doute d'un changement climatique. Elle nous fait prendre conscience, en cette période de sécheresse, que l'eau est un bien précieux et que nous devons adapter nos pratiques de consommation. Cette ressource naturelle, qui n'est pas inépuisable est essentielle à la vie. Au cours des saisons, elle façonne notre vallée. Souhaitons qu'elle reprenne des forces et s'écoule à pleins bords.

Notre « rivière espérance » est vivante, elle est source de vie : « ça coule de source » !